

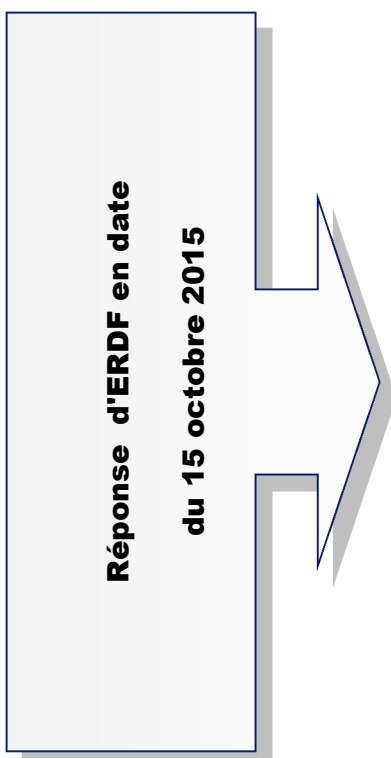
En concurrence directe avec la diffusion d'un match de rugby et d'un match de football, nous avons perdu en route quelques habitants...

Si le village des Bouyers n'a pas gagné la palme des plus nombreux à cette réunion, la qualité des échanges était bien présente. Le tour de table a montré que l'ambiance du village était plutôt sereine.

L'assainissement des Bouyers : question prioritaire des habitants de ce village qui sont réellement demandeurs de ce projet tout en étudiant en parallèle la possibilité de l'enfouissement du réseau électrique sur la départementale qui traverse le village. Des éléments de réponses, en possession de la municipalité à ce jour, ont été apportés à savoir que l'étude du projet (faisabilité - implantation - analyse des sols - étude et vidéo des canalisations existantes) par la SAFEGE (bureau d'étude) est actuellement en phase finale. Ce dossier devrait être remis au syndicat des eaux fin octobre 2015. Le syndicat des eaux en corrélation avec la RESE, après analyse, nous informera et nous donnera ses conclusions. Aucune date n'a été avancée.

Interrogés sur l'emplacement du panneau d'informations municipales, les habitants ont certes expliqué qu'il n'était pas simple de se garer en voiture pour en prendre connaissance, mais que trouver un autre endroit central et accessible dans le village n'était pas évident. La réflexion est ouverte et nous sommes preneurs de toute proposition. En effet, nous souhaitons valoriser ce mode d'information en réactualisant les affichages, tous les quinze jours.

Les villageois nous informent de microcoupures électriques récurrentes, depuis environ un mois, ce qui engendre beaucoup de désagréments. Nous les avons assurés d'une démarche auprès d'ERDF.



Mairie Chermignac

De: Votre conseiller edf <ne-pas-repondre@edf.fr>
Envoyé: jeudi 15 octobre 2015 14:46
À: mairie-chemignac@wanadoo.fr
Objet: Prise en compte de votre demande
Pièces jointes: Pièce jointe sans titre 00129.dat

Monsieur,

Je vous confirme que votre demande du 15 octobre 2015 concernant les micros coupures, relative à votre site :
CHERMIGNAC
PLACE DU MARECHAL LECLERC
17460 CHERMIGNAC
est bien prise en compte, et enregistrée sous la référence 56915769.

Afin de vous apporter la réponse la plus complète possible, je dois réunir et analyser l'ensemble des éléments relatifs à votre demande.

Dès que l'étude de votre demande sera terminée, et au plus tard le 14 novembre 2015, je reprendrai contact avec vous par téléphone pour vous apporter une réponse.

Si vous avez besoin de me recontacter à ce sujet, vous pouvez soit répondre à ce mail, soit me rappeler au 05. à votre convenance.

Vous pouvez également nous laisser un message dans votre espace Client sur edfcollectivites.fr.

Cordialement.

Priscilla SC
Votre conseiller clientèle EDF Collectivités

Si la traversée du village par la route départementale n'est pas trop empruntée par les voitures, il reste à signaler que quelques-unes roulent parfois à une vitesse excessive.

Une demande de subvention pour restaurer certaines mares appartenant au patrimoine communal, dont la mare des Bouyers se trouvant sur le circuit des fermes, est en cours d'élaboration.

Nous avons ensuite échangé sur les projets de la municipalité et rappelé l'opération programmée pour le téléthon, surnommée "*les Triplettes de Chermignac*". Vous recevrez prochainement toutes les informations concernant cet événement dans vos boîtes aux lettres ainsi que sur le site de la commune : www.chermignac.fr .

La soirée s'est terminée de façon tout à fait conviviale ce qui favorise aussi les échanges informels bien intéressants.



Pour le Comité « Cadre de vie »
de la municipalité de Chermignac
Christian Tournier, Chantal Ripoche